



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

KOKOLO

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Impression et/ou broderie à façon, sur tissus, mailles, articles confectionnés (tee-shirts, sweat-shirts, polos, chemises) en coton et/ou polyester : - Impression sérigraphie (encres plastisols) - Impression numérique (encre à l'eau) - Broderie placée et broderie appliquée, à partir de fils teints (déjà certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100) en laine/acrylique, polyester, polyester/coton, polyester/polyamide, viscose.

CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) - Annexe 4



STANDARD
100

CQ 829/1
IFTH

Ce certificat CQ 829/1 est valide jusqu'au
31.10.2023.

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 22-02492
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur oeko-tex.com/en/faq.

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2022-11-14

